

LA VOIX DU NORD
Société Anonyme à Conseil d'administration
Au capital de 450.000 €
Siège social : 8, Place du Général de Gaulle - CS 10549
59 000 LILLE
457.507.267 RCS LILLE METROPOLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 26 JUIN 2023

A titre extraordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de modifier les statuts comme suit :

ARTICLE 12 - CONSEIL D'ADMINISTRATION-COMPOSITION- DUREE DES FONCTIONS

La société est administrée par un Conseil d'Administration de trois (3) membres au moins et de dix-huit (18) au plus, selon le principe reconnu par la loi sur la mixité de sa composition et sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les administrateurs sont nommés au cours de la vie sociale par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice écoulé. Tout administrateur est rééligible.

(...)

15.2 Directeur général

En fonction du choix effectué par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions ci-dessus, la Direction générale est assurée soit par le Président, soit par une personne physique, nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur général et dont la limite d'âge pour l'exercice de ces fonctions est fixée à 80 ans. Ce terme prendra effet à l'issue de la plus prochaine assemblée générale annuelle qui suivra.

(...)



15.3 Directeurs généraux délégués

Sur proposition du Directeur général, que cette fonction soit assumée par le Président du Conseil d'Administration ou par une autre personne, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques, chargées d'assister le Directeur général avec le titre de Directeur général délégué pour la durée du mandat du Directeur Général et dont la limite d'âge pour l'exercice de ces fonctions est fixée à 80 ans.

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal oval followed by a vertical line that curves upwards and to the right.